

Certification ISO 9001

Valorisez vos performances et votre compétitivité !

La certification de votre système de management qualité selon la norme ISO 9001 participe à la réussite de votre organisme en renforçant la satisfaction client et la motivation du personnel.



Les bénéfices

- Confiance accrue des clients à satisfaire leurs besoins et leurs attentes
- Réduction des coûts
- Implication du personnel
- Démarche de progrès
- Suppression des obstacles commerciaux
- Reconnaissance internationale



Les modalités

La certification ISO 9001 est une démarche volontaire. Pour vous présenter à la certification dans les meilleures conditions, il est souhaitable :

- que votre système de management qualité vive depuis 6 mois,
- qu'il ait été audité en interne au moins une fois,
- qu'une revue de direction ait été réalisée.

Elle s'adresse aux organismes de tout type et de toute taille, quelles que soient les conditions géographiques, culturelles et sociales.

Les certifications couplées

La norme ISO 9001 sur les systèmes de management qualité peut être utilisée de manière indépendante ou intégrée à tout autre système de management.

La certification ISO 9001 peut être combinée avec d'autres certifications (ISO 14001, ISO 45001, ISO 50001) et les audits coordonnés. Cet audit combiné vous permet un gain de temps et d'argent estimé à ~20%.

Le Groupe APAVE est en mesure de vous proposer un **audit conjoint ISO 9001 et Assurance Qualité** (un auditeur Apave Certification accompagné en simultané par un expert Apave du domaine concerné). Cet audit conjoint vous permet un gain de temps et une facilité d'organisation/planification. Les domaines concernés par les audits conjoints sont :

- **Les ascenseurs** (évaluation de la conformité au module d'Assurance Qualité choisi de la Directive 2014/33/UE),
- **Les équipements sous pression** (évaluation de la conformité au module d'Assurance Qualité choisi de la Directive 2014/68/UE),
- **Les machines** (évaluation de la conformité Assurance Qualité complète de la Directive 2006/42/CE),
- **Les EPIs** - Equipements de Protection Individuels (évaluation de la conformité Assurance Qualité du mode de production - Module D du Règlement UE 2016/425).

Le processus de certification

1	Demande de Certification
2	Planification
3	Audit initial
4	Décision de Certification
5	Édition du Certificat
6	Audit de suivi annuel

Apave Certification

Apave Certification, filiale du Groupe Apave, propose des prestations de certification des systèmes de management (ISO 18788, ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001...), de produits et services, de compétences, ainsi que des labels et évaluations. Elle s'appuie sur un réseau d'auditeurs qualifiés, internes et externes, répartis sur le territoire national et international et opère dans le domaine volontaire comme dans le domaine réglementaire. Organisme reconnu et indépendant (tierce-partie), Apave Certification donne l'assurance écrite qu'une organisation, un processus, un produit, un service ou des compétences de personnes est conforme à des exigences spécifiées dans les référentiels (norme, règlement, spécification technique, etc.).

Plus d'informations sur www.apave-certification.com

Vous avez des idées de projets, n'hésitez pas à contacter notre équipe d'experts :

Apave Certification
191, rue de Vaugirard
75738 PARIS CEDEX 15
Tél : +33(0)1 45 66 18 18

apave.certification@apave.com
www.apave-certification.com

 Suivez-nous sur twitter : @Apave_Certif